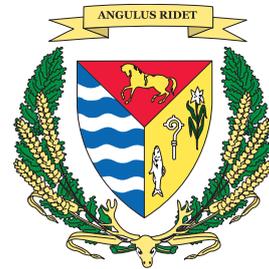


n°40  
mai 2011

# Le petit Bruyérois



Directeur de la publication  
Yves Maury

Responsable rédaction  
Régis Sadoux

Conception graphique et  
impression Créatis 01 30 62 01 37  
Imprimé sur papier 100 % de fibres recyclées

ISSN : 1627-5284

Diffusion gratuite



[www.mairie-breviaires78.fr](http://www.mairie-breviaires78.fr)

## COMMUNE DES BRÉVIAIRES

- L'éditorial du Maire 2
- Dix ans de travaux !... 3-13
- Cérémonie du 8 mai, éloge funèbre 14-15
- La vie en commun 16
- État civil 16
- Le repas des séniors 17
- La vie culturelle et sportive 18
- Le coin des artistes 19



# L'édito du Maire

Depuis 10 ans, la vie de notre village a été marquée par un certain nombre de travaux et d'aménagements rendus nécessaires par l'entretien de notre patrimoine communal, l'accueil de nouveaux arrivants et l'évolution des réglementations diverses. La nécessité de transformer et d'adapter nos infrastructures ont entraîné parfois quelques changements dans nos habitudes et modifié certains aspects de notre environnement immédiat. Cependant, nous nous sommes attachés à garder l'esprit originel des Bréviaires et à préserver cette particularité qui en fait, avec son centre bourg et ses cinq hameaux, sa forêt, ses étangs, sa plage et ses haras, une commune du sud Yvelines classée rurale, forestière et touristique.

Vous trouverez le détails de ces transformations exposées dans ce numéro du Petit Bruyérois.

Cependant, permettez-moi d'aborder l'aspect financier des réalisations les plus importantes :

- Le commerce de proximité avec son point poste a été subventionné à 70 %
- La place de la salle des fêtes, plus conviviale avec son parking arboré, a été subventionnée à 80 %
- Le restaurant scolaire a été subventionné à 50 %
- La réfection des routes classées intercommunales, La Croix Rouge, Poigny, la Haute Borne et les Fourneaux a été réalisée et pris en charge par la Communauté de Communes des Étangs (CCE)
- Les travaux d'assainissement : les réseaux et la nouvelle station d'épuration sont subventionnés à 80 %
- La réfection du château d'eau est financée par le syndicat des eaux (SIAEP)
- Un contrat rural triennal concernant l'agrandissement et mise aux normes de la salle des fêtes, la garderie scolaire et la bibliothèque est à l'étude. Les travaux seront réalisés sur 3 années et devraient être subventionnés à 80 %.

Bref, une pierre après l'autre, en mobilisant nos partenaires : l'État, la Région et le Département, en fonction de nos budgets, et sans augmentation des taux communaux des impôts, nous continuons à entretenir et moderniser notre village, ses espaces, ses équipements et ses services publics, pour le rendre plus attractif.

Je vous souhaite bonne lecture.

Le Maire,  
Yves MAURY

# 10 ans de travaux!

## BREVIAIRES



- ① • Re-calibrage de la station d'épuration  
• Assainissement : mise en séparatif

- ② • Réfection en partie de la rue Verte  
• Rétablissement de la sente  
• Création du commerce  
• Création du parking arboré  
• Pose de barrières

- ③ • Réfection des trottoirs  
• Création d'un abri bus  
• Réfection abords salle des fêtes  
• Création d'une salle de gymnastique  
• Création d'une salle des mariages et du conseil

- ④ • Renforcement de l'éclairage public :  
• Rue des Lys et des Primevères

- ⑤ • Création de la sente du Matz

- ⑥ • Sécurisation route du Matz  
• Création d'un abri bus  
• Éclairage public

- ⑦ • Sécurisation du carrefour du Matz et de la Haute Borne

- ⑧ • Sécurisation du carrefour Primevères et route du Matz  
• Création éclairage public

- ⑨ • Réfection Chemin de la Haute Borne  
• Création abri bus et éclairage public

### *La Grange du Bois*

- ⑩ • Réfection de la route  
• Création éclairage public

### *L'Orée du Bois*

- ⑪ • Création abri bus et éclairage public  
• Création d'un "tourne à gauche"

### *Les Petites Yvelines*

- ⑫ • Création abri bus et éclairage public

- ⑬ • Création du lotissement "Prés du Roy"

- ⑭ • Création d'un potager scolaire

- ⑮ • Création de deux classes  
• Agrandissement d'une salle de classe  
• Création d'une cantine/cuisine  
• Agrandissement de la cour  
• Pose de pavés dans la cour  
• Création d'un préau

- ⑯ • Réfection du toit de la maison Berthel

- ⑰ • Création parking du cimetière  
• Agrandissement du cimetière

- ⑱ • Réfection des routes des Fourneaux, de Poigny et de la Croix rouge  
• Aménagement carrefour Croix Rouge  
• Création éclairage public

# Le centre du village

**10 ans de travaux !**

L'animation d'un village passe bien entendu par les "échanges commerciaux" et les rencontres des habitants entre eux.

La création du Commerce était devenue une priorité : situé à l'emplacement de l'ancien tennis, il a ouvert ses étals au public définitivement en septembre 2010 pour la satisfaction de tous : merci à Sylvie Landolsi de la qualité de son accueil, de celle de ses produits et de sa disponibilité qui rompt ainsi sporadiquement la solitude de certains.

L'animation engendrée par ce commerce et la présence de la salle des fêtes nous a conduit à

repenser la place devant la Mairie : un parking arboré a été réalisé, préluant ainsi à la planification d'un centre village intégrant le bâtiment technique, la salle de gymnastique qui le jouxte, et le parking provisoire déjà réalisé en grave par l'équipe technique municipale. Une réflexion globale d'aménagement est en cours d'étude et vous sera proposée.

Le cimetière, témoin de la vie passée, est déjà intégré dans les plans. Son agrandissement a été rendu possible par l'acquisition du terrain de la pépinière Duroy qui jouxtait sa surface existante. Son entrée ainsi que son allée d'accès ont été réalisées.





Parking provisoire



Salle de gymnastique



Extension du cimetière



# Sécurité, routes et voies de communications

**10 ans de travaux !**



Carrefour Croix Rouge



Carrefour de l'église



Carrefour des Haras



Carrefour du Matz et de la Haute Borne



Route des Mesnuls "Tourne à gauche"

Les premiers travaux ont concerné la sécurité routière. Deux dramatiques accidents ont en effet rendu nécessaires des modifications de carrefour, (Croix Rouge, Haute Borne, Église) l'instauration de "casse-vitesse" (Route du Matz, Chemin de la Haute Borne et Route des Fourneaux), la mise en place de chicanes (Route du Matz) l'aménagement de stationnements des bus avec la création d'abri bus (place de la Mairie, Les petites Yvelines, Route des Haras, Le Matz, La Croix Rouge, les trois derniers ayant été réalisés par des conseillers municipaux et des Bruyérois.)

La naissance de la Communauté de Commune des Étangs a permis la réfection des routes dites "intercommunales" (Poigny, les Fourneaux, la Croix Rouge et la Haute Borne) qui se sont rajouté à celle de la Grange du Bois et au Chemin Vert, réalisées partiellement sur le budget communal.

La collaboration avec le département a engendré la réalisation du "Tourne à Gauche" à l'intersection du CD 61 et de la route des Mesnuls.



Chemin Vert





Route du Matz



Chemin de la Haute Borne



Route des Fourneaux



Abris bus Route des Haras



Abris bus Mairie



Abris bus Croix Rouge



L'Orée du Bois Route des Mesnuls



Abris bus des Petites Yvelines

# Les travaux de l'équipe technique municipale

**10 ans de travaux !**

L'équipe technique municipale, quant à elle, a œuvré à la réalisation de la sente allant vers le Matz, à la réhabilitation de la sente du centre village, à la transformation de trottoirs en grave (Route du Matz, Route des Haras, à la pose des barrières de sécurité (Mairie/école, Route du Matz, Lt. Girbal) ainsi qu'à la création du parking "face au cimetière".



Barrières école



Parking provisoire



Sente du Matz



Parking face au cimetière



Sente du centre village



Parking face au cimetière

# L'école et les Prés du Roy

10 ans de travaux !

Sans école, un village se meurt, et il faut se réjouir des travaux et extensions rendus nécessaires par l'augmentation du nombre d'élèves consécutif à l'implantation du lotissement "les Prés du Roy".

Une nouvelle cantine a donc été érigée, deux classes agrandies, deux classes créées, l'une par la transformation d'un préau, l'autre par l'acquisition d'un préfabriqué tandis qu'un nouveau préau en bois a été construit dans la cour de l'école qui, elle-même, avait été agrandie !

Côté nature, et c'est bien le moins pour les Bréviaires, un potager "scolaire" a vu le jour dans les jardins de l'ancienne maison "Caron".



Classe agrandie



Nouvelle cantine



Nouvelle classe



Nouvelle cantine



Nouveau préau



Nouveau préau



Nouvelle classe (ancien préau)

# L'assainissement, l'éclairage public et l'énergie

10 ans de travaux !

Rendue nécessaire par la loi sur l'eau et l'augmentation de notre population, une nouvelle station d'épuration est en cours de construction. Ces travaux font suite, après recensement, à la poursuite de la mise en séparatif des réseaux existants (EU : eaux usées/EP : eaux pluviales) et au raccordement au "tout à l'égout" des habitations situées Rue neuve, partiellement Route des Fourneaux, Chemin de la Haute Borne, et Résidence des Cèdres.



Nouvelle station d'épuration



Mise en séparatif



Les équipements d'éclairage vieillissent, sont "énergivores", et ne deviennent plus fiables avec le temps. Par ailleurs, certaines zones étaient dépourvues de tout éclairage.

C'est ainsi que Les Petites Yvelines, La Grange du Bois, le Carrefour Primevères, le Carrefour de la Croix Rouge et l'Orée du Bois (Route des Mesnuls) ont été "sortis de l'ombre" par l'implantation de nouveaux lampadaires.

D'autres ont été changés : Rue des Lys, des Primevères, devant la Mairie, sur le parking...

Tous les matériels choisis sont plus économes et plus performants : c'est ainsi que l'éclairage de la place des fêtes est programmable et permet de ne dépenser que 50 % de sa puissance la nuit.

Ces travaux seront bien sur poursuivis.

L'électricité et le fuel ont trouvé leur complément dans le raccordement des Bréviaires au Gaz de ville inauguré par Monsieur le Maire officiellement le 20 mai 2006. En cette période de doute, le Gaz offre aux Bruyérois une énergie alternative.



Inauguration du gaz le 20 mai 2006

(Remarquons les flaques d'eaux qui sont consécutives à la pluie... et non aux travaux...).

# Les aménagements et changements de destination

**10 ans de travaux !**

Souvenons nous... Les Bréviaires disposait d'une salle de conseil au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, laquelle était trop exigüe pour recevoir le public et les familles lors des célébrations de mariages ou lors des réunions de conseil municipal.

L'une des deux classes du rez-de-chaussée est donc devenue salle du conseil et des mariages tandis que le bureau du Maire était aménagé au 1<sup>er</sup> étage, lui permettant ainsi de tenir des réunions de travail au quotidien.

La salle du conseil est maintenant en capacité de tenir des réunions dépassant le cadre de la seule commune des Bréviaires comme c'est le cas, par exemple, lors de conseils communautaires.

L'accueil de la Mairie a également été agrandie afin d'éviter que les Bruyérois ne soient reçus dans les courants d'air de l'entrée.

La Salle des fêtes s'est vue dotée d'une aire d'entrée en pavés auto bloquants ainsi que de "bancs publics" également disposés le long du terrain de boules.

La Salle Jubin a été refaite, tant en peinture qu'en installation électrique, de même que les locaux du rez-de-chaussée, devenus le siège de la Communauté de Commune et donc loué à la C.C.E.

Bureau du Maire



Salle des fêtes



Salle du conseil



Toit Berthel



# 10 ans de vie Bruyéroise...

La cohésion villageoise se manifeste chaque année au travers de ses repères festifs... Certes, la Saint-Jean et la Saint-Sulpice ponctuent la vie Bruyéroise depuis des décennies ! Cependant, l'évolution de ces manifestations n'a fait qu'accroître le sentiment d'appartenance à cette communauté mi-rurale mi-citadine.

C'est ainsi que les 100 ans de l'école ont donné lieu à deux jours de fêtes et de manifestations dans les classes et à l'extérieur. L'enseignement d'antan y a été rappelé au travers d'une exposition de photos et de mobiliers historique de l'école, tandis que les adultes planchaient sur une épreuve de Français, dictée par Monsieur Duval, alors Directeur.

La sortie des séniors, initiée par le CCAS le 25 septembre 2008 lors d'un voyage en Bourgogne s'est poursuivie chaque année avec des destinations aux quatre coins de la France : Honfleur, la Picardie...

Le repas offert par la Mairie, organisé par le Comité des Fêtes lors de la fête du village en septembre est devenu traditionnel depuis 2001 : il accueille plus de 350 convives.

Le feu d'artifice qui clôture la "retraite aux flambeaux" au son des trompes de chasses rassemble plus de monde encore.

En fin d'année, des activités pour les enfants sont offertes par l'AJB. Le concert de Noël organisé par l'ASLB, devenu lui aussi tradition, se déroule dans l'église qui forme, avec la Mairie, et la place un ensemble illuminé lors des fêtes de fin d'année.

Aux plus anciens, que les photos illustrant ces propos n'effacent pas leurs souvenirs, mais, au contraire, souhaitent la bienvenue à leur descendance dans cette époque au changement si rapide !

Régis Sadoux

# Cérémonie du 8 mai, éloge funèbre : Monsieur Camille Hersant

L'anniversaire de l'armistice a donné lieu, cette année, à une cérémonie particulière :

Monsieur **J-C Dorval**, en tant que nouveau président de L'amicale des anciens combattants et des victimes de guerre du Perray-en-Yvelines et des Bréviaires (U.A.A.C), en remplacement de Camille Hersant, a conduit cette cérémonie du souvenir.



Visiblement ému, il a rendu hommage à son prédécesseur en proposant à l'assemblée une minute de silence. Puis, il a rappelé l'historique et le déroulement de cette deuxième guerre mondiale avant de céder la parole à Yves Maury, Maire des Bréviaires.

Après un bref rappel du "devoir de mémoire", Yves Maury a remis à **Albert Gaudemer** le "Diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945".



Né en 1927, Albert Gaudemer s'est en effet engagé dans la première armée et a participé à la campagne Rhin et Danube.



Rappelons nous : la première armée, avec ses deux corps d'armée commandés par les généraux Béthouart et Goisard de Monsabert, après avoir fait tomber en novembre 1944 les villes de Montbéliard et Gérardmer, atteint le Rhin, première de toutes les armées alliées. La contre attaque allemande de Von Rundstedt empêche la progression alliée, jusqu'en janvier 1945.



Ensuite, les troupes alliées reprennent l'initiative et la première armée libère Colmar le 2 février, passe le Rhin de vive force le 30 mars, pénètre en Autriche et pousse jusqu'à Arlberg, c'est la fameuse campagne Rhin et Danube.

Puis Monsieur Dorval nous invita à nous recueillir sur les tombes de l'équipage canadien du bombardier abattu en forêt en 1944.

La cérémonie fut conclue au cours d'un rafraîchissement dans la salle des fêtes auquel Monsieur Maury nous avait convié.



## Obsèques du 23 février 2011 au Perray-en-Yvelines. Éloge funèbre pour Monsieur Camille Hersant, prononcée par Yves Maury, Maire des Bréviaires.

Chère Madame HERSANT, vos enfants, votre famille.  
Mesdames, Messieurs chers Amis.

C'est un jour cruel qui nous réunit cette après midi pour un ultime hommage à Camille HERSANT. C'est avec une grande émotion et un cœur profondément attristé, que je viens adresser ce mot d'adieu à Camille, notre ami, enlevé prématurément à l'affection des siens.

On le savait très malade depuis plusieurs années, et il ne faisait plus de doute hélas, ces derniers temps, même pour lui, qu'il aurait du mal à se relever d'une telle épreuve.

En dépit de cette longue et douloureuse maladie, Camille a continué le plus longtemps possible, et jusqu'à l'épuisement, à présider l'association des anciens combattants, s'intéresser au devenir de sa commune. Ce fut sa façon à lui de rester fidèle à ses engagements, un reste d'énergie tout autant légué à sa famille, ses amis et son village.

Madame Madeleine HERSANT vos enfants, Gérard et Patrick mes premières pensées s'adressent à vous (...).

Vous avez perdu un époux ; un père ; un parent ; nous avons perdu un ami. Puisse le courage qui animait Camille HERSANT dans son combat contre la maladie, depuis de longues années, nous inspirer, nous qui demeurons après lui, et dont la souffrance est de devoir supporter son absence.

Beaucoup de souvenirs se mêlent dans nos esprits au moment de rendre hommage à Camille.

On ne résume pas en quelques mots une vie et un parcours, mais il me revient en ce jour de deuil, l'honneur, la responsabilité et la douleur de saluer la mémoire de Camille et d'exprimer les sentiments d'émotion et de reconnaissance de la commune des Bréviaires : à son ancien élu, à son ancien Maire Adjoint. Il était né le 30 septembre 1933 aux Bréviaires. C'est dans cette commune que Camille va traverser une enfance heureuse dans une famille où les parents ne plaisantaient pas, d'après lui, avec les principes d'éducation.

C'est à l'école communale des Bréviaires qu'il recevra l'instruction républicaine à laquelle il fera référence toute sa vie durant. Et c'est le 8 novembre 1958, à Cernay-la-Ville, qu'il épousera Madeleine qui lui donnera deux enfants : Gérard et Patrick.

Le destin de Camille était tracé en dépit de sa longue carrière professionnelle à la radiotechnique à Rambouillet... Il s'installera dans son village des Bréviaires et y restera

toute sa vie. Il est élu conseiller municipal de la commune de mars 1971 à mars 1983, ensuite, Maire Adjoint, délégué au CCAS, de 1995 à 2001. Dix huit années de vie municipale au service des habitants, pour améliorer le bien commun. Camille avait la passion de la vie publique, déployant une activité inlassable.

Toujours disponible, concret, lucide, sage, sensible et généreux, il veillait à ce que l'action reste proche des habitants et des préoccupations de tous les jours. Particulièrement consacré à faire prévaloir les notions trop souvent négligées, comme celles de la sécurité publique, du secours et de l'assistance.

Homme attachant et passionné, il puisait dans ces origines rurales cet esprit trop rare aujourd'hui, formé de conviction et d'idéaux républicains simples, fermes et solides. Il chérissait avant toute chose la noblesse du cœur, la sincérité, l'honnêteté.



Camille Hersant

Vous tous, qui l'avez connu, vous savez la constance de son amitié, la force infinie de sa fidélité : fidélité aux siens. Fidélité au service de la population dans l'exercice de ses différents mandats municipaux. Fidélité à ses convictions républicaines. Fidélité à l'égard de l'amicale des anciens combattants, qu'il présida, dans laquelle il s'investit largement et où il se montra actif, disponible et dynamique jusqu'au bout.

C'est ce souvenir, que ceux qui ont travaillé à ses côtés, le personnel communal, ses amis, ses camarades anciens combattants, ses voisins conserveront de Camille dans leur mémoire.

Cet homme droit et bon est passé, il avait l'assurance tranquille de ceux qui privilégient l'être au paraître, l'idée aux mots. Cet homme droit et bon est passé, il vient de nous quitter parce que la mort est l'apanage du vivant. Il nous faut surmonter aujourd'hui le vide, l'absence, la solitude, la rupture.

Le deuil de l'être cher est une terrible épreuve. Les êtres chers ont l'affreuse délicatesse, d'être encore plus chers quand ils ont disparus. Notre présence, si nombreuse aujourd'hui, pour accompagner Camille est significative de l'affection que nous lui portons.

Que Madeleine son épouse, ses enfants, et toute sa famille sachent que c'est ainsi qu'il est, et reste à présent, vivant au milieu de nous tous, à travers le sillon qu'il a contribué à tracer toute sa vie et qu'il nous appelle à poursuivre ensemble dans la fraternité et l'espérance.

Adieu l'ami Camille.

# La vie en commun

Arrêté du Maire n°2011-08

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le Maire de la Commune LES BRÉVIAIRES,

Vu le Code de l'environnement et notamment l'article L.571-1 à L.571-26, R 571-1 à R571-97 ;

Vu les articles L 2212- 2 (2°), L 2214-4 et L 2215-7 du Code des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1311-1 et 2, L 1312-1 et 2, L 1421-4, L 1422-1, R 1334-30 à R 1334-37 et R 1337-6 à R 1337-10-1 du Code de la Santé Publique ;

Vu le code pénal et notamment ses articles R 610-5 et R 623-2 ;

Vu le Code de procédure pénale et notamment son article R 15-33-29-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 08-038/DDD relatif à la lutte contre le bruit dans le département des Yvelines et ses annexes ;

Considérant que toutes nuisances sonores constituent une atteinte à la tranquillité des personnes et qu'il convient de rappeler les dispositions réglementaires prévues dans ce domaine ;

Considérant que la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 a mis à la charge du Maire le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique en ce qui concerne les bruits de voisinage.

## ARRÊTÉ

### Section 1 : principes généraux

**Article 1<sup>er</sup> :** Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

**Article 2 :** En règle générale l'arrêté préfectoral N° 08-038/DDD et ses annexes s'appliquent.

### Section 2 : bruit dans les propriétés privées

**Article 3 :** Par dérogation à l'arrêté préfectoral sus visé et notamment son article 10, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h30 à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : INTERDIT

**Article 4 :** Le Maire de la Commune des Bréviaires, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de RAMBOUILLET, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LES BRÉVIAIRES, le 19 avril 2011

Le Maire, Yves MAURY

### Nous pensons à ceux qui nous ont quitté...

Camille Hersant, le 18 février 2011

Michel Maley, le 17 mars 2011

Aliette Bellenger épouse Lacourte, le 18 avril 2011

## État civil

# Repas des séniors,

le 17 avril 2011



Tous les administrés de la Communes ayant atteint l'âge de 65 ans ont été gracieusement conviés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour un déjeuner à l'Auberge des Bréviaires.

Ce repas traditionnel s'est déroulé pour la dernière fois dans ce lieu mythique.

En effet, après plus de 40 années d'activité dans son auberge, dont la réputation de la cuisine a atteint le niveau d'excellence, Monsieur Deve, Maître Cuisinier de France, a décidé, à notre grand regret, de cesser son activité et de se retirer en Bourgogne.

À cette occasion Monsieur le Maire, lui a décerné la médaille d'honneur du village.

C'est donc dans la bonne humeur, cependant marquée par l'absence des personnes nous ayant quitté cette année, que 51 convives dits "séniors" se sont régalé au rythme des plats succulents proposés par Monsieur Deve.

Ce fut également l'occasion de choisir la destination du futur voyage "Sénior" organisé en septembre prochain. Après plusieurs propositions et votes à la majorité, la destination du Centre Historique Minier de Lewarde en Nord-Pas de Calais a été choisie.

Gageons que cette visite, couplée à une dégustation de bêtise à Cambrais réunira le plus grand nombre !

Le 1<sup>er</sup> loto du centre communal d'action sociale fixé au 30 avril, a été annoncé, organisé au bénéfice du CCAS, et pour lequel les séniors ont été sollicités afin de confectionner des gâteaux et pâtisseries diverses vendues à cette occasion.

En conclusion de ce bon moment passé ensemble, vers 18 heures nous avons eu le plaisir, Yves Maury et moi, d'offrir conjointement une rose à chaque femme de l'assistance afin de les remercier de leurs présence.

Valérie Gerbet, Vice Présidente du CCAS



# La vie culturelle et sportive



Marie-Christine Formenty



Les jeunes de l'atelier d'expression théâtrale de la Compagnie Les Petites Portes, ont présenté leur spectacle le samedi 7 mai.

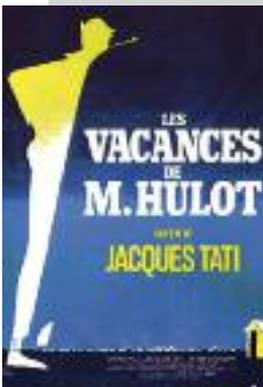
Pendant une heure ils ont enchaîné les mots, les phrases, les fables, la danse, le chant, le mime, dans une atmosphère musicale ou silencieuse.

Chacun avec sa personnalité et ses propres expressions, a donné le meilleur de lui-même.

Ils ont impressionné le public par leur assurance et leur présence, leur dynamisme et leur joie d'être ensemble sur la scène.

Le public est ressorti enthousiaste et ravi.

**Le mot d'un spectateur :** "Époustouffants de naturel et d'énergie, décomplexés, ces jeunes de l'atelier nous ont montré les divers sens et les diverses formes que peut revêtir le mot « expression » ! Bravo !"



## Ciné-Club

vendredi 17 juin 2011  
à 20h45 à la salle des fêtes  
**Les vacances de M. Hulot de Jacques Tati**  
avec Jacques Tati, Nathalie Pascaud, Michèle Rola.

Alors que les vacanciers envahissent l'Hôtel de la Plage, Hulot, fan-taisiste et décalé, débarque dans sa voiture pétaradante et ne va plus cesser par ses joyeuses maladroites de perturber la quiétude des citadins en villégiature. En canoë, à cheval, sur la plage, au tennis, au restaurant de l'hôtel, dans un cimetière ou en pique-nique, Hulot enchaîne gags et catastrophes pour le plaisir de tous (et surtout des spectateurs).

<http://cine.club.breviaires.blog.free.fr/>

LE CERCLE DE POÉSIE SYLVIANE DUROY

EXPOSENT

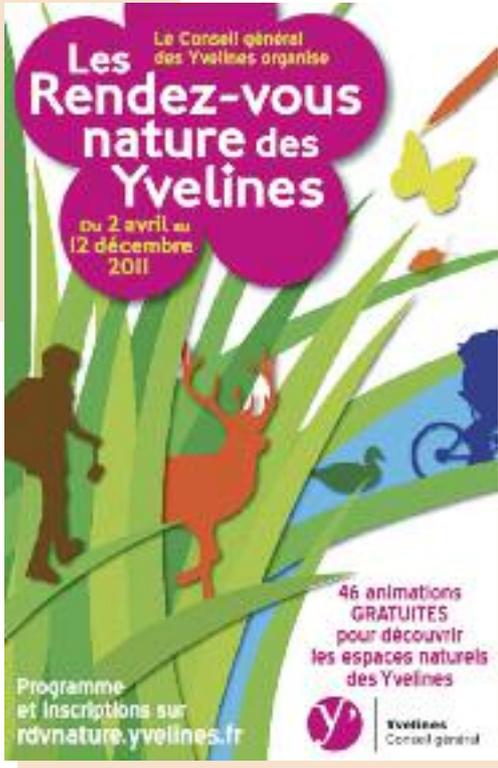
**IMAGES EN TEXTES**

21 et 22 MAI 2011

Les Bréviaires  
Salle des fêtes des Bréviaires  
Novembre - 10h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00

# Le coin des artistes

“J’AI RÊVÉ QU’AUX BRÉVIAIRES...”



Tout s'est produit il y a quelques mois,  
Je m'étais endormie chez moi,  
Pensant savourer une nuit tranquille ;  
Mais soudain que se passe-il,  
Quel est ce bruit ce tintamarre  
Qui m'éveille sans crier gare.

J'enfile une tenue décente  
Et j'arrive toute haletante  
Dans le centre de mon village  
Où j'arrive à moitié en nage.  
Je ne reconnais plus les lieux,  
J'ai dû prendre un grand coup de vieux.

On se croirait dans un champ de foire,  
Tout le monde s'affaire, quelle histoire.  
Dans tous les sens les gens se croisent,  
Des grues, dans les rues s'entrecroisent.  
On peint toutes les façades,  
Plus de volets aux couleurs fades.

Même la Mairie, le château d'eau  
Sont d'un coup devenus plus beaux.  
Pourquoi toute cette effervescence  
Dans ce petit village de France.  
Mais j'aperçois Monsieur le Maire  
Qui semble avoir beaucoup à faire.

Il a juste le temps de me dire  
Que Sarkozy pourrait venir  
Dans notre Haras National  
Et que c'était vraiment génial.

Puis des camions, de je ne sais où  
Qui débarquent un peu partout  
Plein d'ouvriers qui se pressent  
Et des chapiteaux qui se dressent.

Déjà les curieux s'amassaient  
Contenus par la maréchaussée,  
Les barrières de sécurité  
Maintenaient la foule excitée.  
Moi, fuyant les embouteillages  
J'ai trouvé qu'il était plus sage  
D'aller vite retrouver mon lit  
Pour enfin terminer ma nuit.

J'imaginerai en dormant  
Que tout redeviendrait comme avant  
Dans mon village des Bréviaires  
Et je n'aurais plus à m'en faire.  
A mon réveil j'ai retrouvé  
Le calme et la sérénité,  
J'ai compris que j'avais rêvé  
Et que rien n'était arrivé.

Le silence hormis les oiseaux  
Avait un air de renouveau.  
J'humais cet air avec bonheur  
Il faisait très beau dans mon cœur.

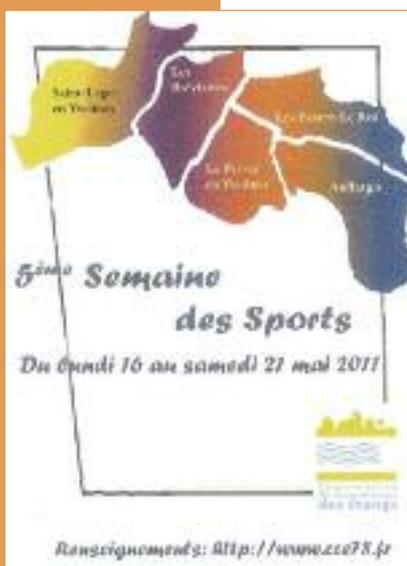
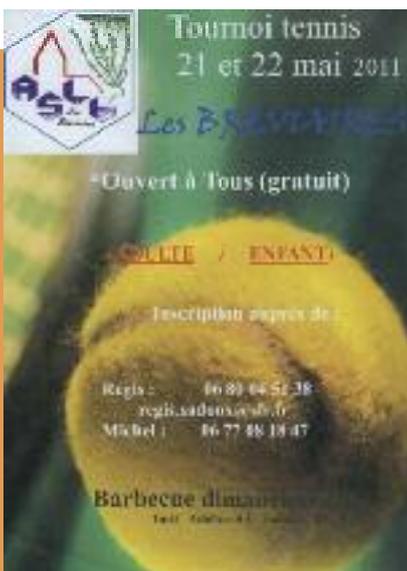
Mais il faut que je vous dise :  
Quelle ne fut pas ma surprise  
Et mon répit de courte durée.  
Quand je pris mon p'tit déjeuner  
Le scoop était dans mon journal,  
Je lus : le salon du cheval

Et voilà, Hip, hip, hip Hourra !

Moralité :  
Si vos rêves sont prémonitoires  
Pas de quoi en faire une histoire.  
Ne me demandez pas pourquoi  
J'en ai fait une, de vous à moi,  
Car, cinquante deux mille visiteurs  
Ne sont pas faits pour me faire peur.

Danielle Robert

Cercle de poésie Sylviane Duroy





## Dates à retenir

### Animations / Soirées

Sam. 28 mai - Marché de l'École - Cour de l'école  
.....  
Sam. 28 mai - Concert Mosaïque - La Bergerie à Rambouillet  
.....  
Dim. 29 mai - Vide Grenier pour la Caisse des Écoles - Salle des fêtes  
.....  
Ven. 17 juin - Ciné Club, Les vacances de M. Hulot - Salle des fêtes - 20h30  
.....  
Sam. 18 juin - Fête de la St Jean - Salle des fêtes - 19h  
.....  
Ven. 1<sup>er</sup> juillet - Fête de l'École - Cour de l'école  
.....  
Sam. 2 juillet - Découverte Nature (Organisée par le CG) - Haras des Bréviaires  
.....  
Du lundi 4 juillet au 22 juillet - Yvelines Campus - Salle des fêtes  
.....  
Sam. 3 septembre - Forum des Associations - Salle des fêtes - 9h  
.....  
Sam. 10 septembre - Fête communale de la St Sulpice  
.....  
Dim. 11 septembre - Fête communale de la St Sulpice  
.....  
Ven. 30 septembre - Assemblée Générale ASLB - Salle des fêtes 20h30  
.....  
Dim. 2 octobre - Découverte Nature (Organisée par le CG) - Haras des Bréviaires  
.....  
Ven. 14 octobre - Ciné Club - Salle des fêtes  
.....  
Sam. 26 novembre - Karaoké - Salle des fêtes - 19h  
.....  
Ven. 9 décembre - Ciné Club - Salle des fêtes  
.....  
Sam. 10 décembre - Ciné Club enfants et goûter - Salle des fêtes  
.....  
Dim. 11 décembre - Concert de Noël - Église des Bréviaires - 15h30  
.....  
Décembre - Animation de Noël avec l'AJB - date non fixée  
.....

### Manifestations sportives

Sam. 14 mai - Rallye Vélo - Salle des fêtes  
.....  
Sam. 21 mai - Tournoi de tennis - Tennis des Bréviaires  
.....  
Dim. 22 mai - Tournoi de tennis - Tennis des Bréviaires  
.....  
Sam. 4 juin - Taekwondo : goûter de fin de saison  
.....  
Salle des fêtes - 14h  
.....  
Sam. 11 juin - Taekwondo : spectacle de fin d'année  
.....  
Salle des fêtes - 19h30  
.....

### Méditation, salle Jubin à 18h

Dim. 15 mai  
.....  
Dim. 5 juin  
.....

### Ateliers / Expositions

Sam. 21 mai - Exposition Photo-poésie "Images en texte" - Salle des fêtes  
.....  
Dim. 22 mai - Exposition Photo-poésie "Images en texte" - Salle des fêtes  
.....  
Sam. 28 mai - Atelier d'Écriture - Salle des Associations - 10h  
.....